



**Procès-verbal de la réunion des quartiers
Brésil, Bary, Solvay, gare
27 mars 2017**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Projet communal : poste
2. Projets du quartier : Kodak, Ave Solvay et piscine
3. Projet du Centre : Atenor
4. Plan Propreté
5. PCDN/CRA : site du Pont Cassé
6. Je bosse pour ma commune
7. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens, onglet « réunions de quartier » - 2017.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. **PROJET COMMUNAL**

La poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. Objectifs : donner de l'air aux commerces, créer du stationnement, réaliser un projet d'architecture remarquable et non morcelé comme actuellement.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location) ou localisation ailleurs, recherches en cours, peut être à la maison communale
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

L'espace vert à l'arrière sera conservé. Pour l'instant, le projet a pris du retard, la Commune attend le projet de déménagement de la poste.

2. Projets du quartier

KODAK

Le bâtiment a été acheté par un promoteur : Eaglestone. Un projet est à l'étude : abattre le bâtiment et reconstruire, pour l'instant la Commune dispose de peu d'informations.

Ave SOLVAY

Le projet a été refusé par le Collège communal.

La piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, +/- 120 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi. Le permis d'urbanisme a été obtenu. Le démarrage du projet est prévu dès que possible.

3. Projet du Centre : ATENOR

Sites des anciennes papeteries

GRANDS AXES DE LA PHASE 1 DU PERMIS :

1. Désamiantage
2. Démolition de bâtiments sauf le bâtiment à front de voirie
3. Assainissement du site
4. Rénovation et extension des bâtiments à front de voirie.

Un recours est introduit sur ce sujet. Le dossier est en attente.

Le Collège communal va désigner un urbaniste, un spécialiste chargé de définir des règles en aménagement du territoire, pour l'ensemble des dossiers, rôle de conseil auprès du Collège.

Dans la première phase du permis le bâtiment à front de voirie sera maintenu. Il sera destiné à accueillir des bureaux et du service. La Hulpe compte actuellement 3 sites pour bureaux : Nysdam, qui se remplit, Kodak et Atenor papeteries.

Pour le reste du projet, le propriétaire est revenu vers le Collège avec un projet tenant compte des remarques émises lors de la consultation. Le Collège souhaiterait la démolition du garage Seval, qui est un chancre, le Fonctionnaire délégué n'a pas marqué son accord mais le propriétaire va introduire une nouvelle demande.

Cette PHASE 1 DU PERMIS comporte une campagne de protection des hirondelles, dont les habitats vont être perturbés par les travaux, tentative de maintien des colonies à la Hulpe :

- Protection des hirondelles, encadrée par **La Hulpe Nature et Natagora**, avec le soutien de la Commune et de la Province du Brabant Wallon, pose de nichoirs de substitution à l'école horticole et sur des habitations privées
- Tout candidat pour accueillir des nichoirs sur sa maison est le bienvenu, information auprès de La Hulpe Nature
- Journée hirondelle et martinet le 24 juin 2017 en partenariat avec La Hulpe Nature et le PCDN de la Commune dans le cadre des activités de l'été au Village.

4. Plan propreté

La Hulpe doit s'améliorer dans le nettoyage de la Commune et sensibiliser les citoyens.

Pour ce faire, la Commune lance un PLAN PROPLETE basé sur deux grands axes :

- La commune en fait plus
- Le citoyen responsable

LA COMMUNE

- Une équipe dédiée au nettoyage
- Un nouveau véhicule électrique
- Etat de lieux de points noirs, 4 relevés CLIC 4 Wapp
- Plus de poubelles et totems canins
- Caméras de surveillance

LE CITOYEN

- Respect du règlement en matière de trottoir, déjections canines
- Action Horeca – charte et cendrier de rue
- Action cendriers de poche
- Be Wapp écoles, scouts, citoyens
- PENSEZ A BETTER STREET !

La Commune a fait l'acquisition d'une camionnette électrique dédiée à la propreté. Une charte de collaboration est proposée au secteur Horeca pour lutter contre l'abandon de petits déchets et des mégots de cigarette, en échange la Commune met à leur disposition un cendrier de rue et des cendriers de poche. 5000 cendriers de poche ont été commandés, en cours de distribution.

En mars 2017, toutes les écoles ont participé au grand nettoyage de printemps, ainsi que les scouts et les riverains de plusieurs quartiers.

Les salissures ou problèmes constatés dans la Commune peuvent être transmis directement à la commune via l'application "better street".

Les ouvriers communaux seront aussi sensibilisés à la problématique, informés et sensibilisés pour s'arrêter quand des déchets ou quelque chose de pas normal se présentent sur leur route. Chacun doit faire son effort ! La propreté c'est l'affaire de tous.

5. PCDN/CRA

Travaux des bénévoles du PCDN et du CRA autour le marre du lieu dit "le pont cassé", nettoyage du sentier et lutte contre les plantes invasives.

6. Je bosse pour ma commune

S'investir, donner un peu de son temps pour la Commune et pour les autres exemple recherche de chauffeurs pour le taxi citoyen, de bénévoles pour l'école du devoir, pour aider des personnes isolées. Sous peu une nouvelle opération sera lancée dans 8 quartiers : la boîte à livres.

VOS QUESTIONS

- Terrain basket à côté du 1310 : mousse, plus marquage, pas de filet, tags, jeux vétustes
L'entretien est prévu pour avril. Le collège examine la possibilité d'améliorer les jeux vétustes.
- Parc 1310 pas entretenu l'hiver : feuilles et branches mortes, déjections canines, sera planifié à l'automne.
- Eclairage du parc > programmé l'été jusqu'à minuit et l'hiver jusqu'à 21h.
- Abords du club house du rugby : déchets > campagne « propreté ».
-

- Nouveau chemin entre Club house et Ave Adèle : feuilles mortes, boue, terre > au programme des nettoyages et Monsieur Dister va rencontrer le responsable du club.
- Quid des abattages d'arbres au cours de ces trois dernières années dans le quartier et recensement possible des autorisations et abattages ? Tous les abattages font l'objet d'un permis d'urbanisme ou d'une autorisation communale selon le cas.
- Trafic croissant le matin Rue Lauwers, cet itinéraire n'est plus circulation locale ? Idem pour l'Avenue Paule. Problème de vitesse R. Lauwers, chicane ? A examiner.
- Gare : parking en rue utilisé par les navetteurs au détriment des commerces, contrôle ? Transmettre à l'agent constatateur.
- Gare : parking, chancre en béton, quid de la suite ? Mur et aménagement verts, en attente d'Infrabel, planifiés ainsi que le placement des ascenseurs.
- Quid du permis visant à urbaniser l'Avenue E. Solvay ? Quelle a été la position de la Commune ? Refusé par la Commune.
- Eclairage public, pylônes en béton, possibilité de remplacer par un éclairage plus « cosy » ? Plan lumière se termine, le Collège va examiner ce qu'il est possible d'améliorer. Rue de Genval et Procession, quel type d'éclairage ? à vérifier.
- Parking sauvage Ave Bois d'Hennessy, c'est une zone bleue et manque de visibilité due à des haies > Monsieur Lefebvre et agent constatateur.
- Panneau Ave Solvay, à remettre.
- Parking au bout de l'Ave des Bouleaux, manque de visibilité > solution ? aller sur place.
- Vérifier la signalisation rues Brésil, Solvay et Lauwers.
- Parking rugby, stationnement sauvage > Monsieur Lefebvre
- Sécuriser l'accès aux bulles à verre et fermer l'accès aux voies, > Infrabel.
- Avertisseurs de vitesse / radar mobile Rue F. Dubois, à examiner.
- Parking Atenor Rue F. Dubois à nettoyer, > transmettre à Atenor.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.